



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
À CHARLES REICHLING
AMBASSADEUR DU LUXEMBOURG CHEZ LE SAINT-SIÈGE***

Samedi, 15 décembre 1979

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous remercie des paroles pleines de déférence que Votre Excellence vient de m'adresser au moment où Elle présente les Lettres qui l'accréditent comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Son Altesse le Grand-Duc de Luxembourg auprès du Saint-Siège.

Evoquant les difficultés de notre époque, vous avez souligné qu'elles proviennent avant tout de l'homme lui-même, de ses orientations, et vous avez rappelé l'action que le Saint-Siège mène avec persévérance en faveur de la paix. Cette action se fonde en définitive sur la conviction que la paix ne peut se séparer d'une conception des rapports entre les personnes et entre les collectivités selon laquelle les intérêts matériels, souvent source de désaccords, sont à insérer dans une perspective plus vaste, donnant la première place à la recherche de la justice et au respect de la vérité. Lorsque l'Eglise s'efforce ainsi de travailler à la paix du monde et au bien des peuples, c'est dans la certitude que la voie ouverte aux hommes par le Christ Rédempteur est aussi la seule qui leur permette de reconnaître pleinement leur destinée et de l'accomplir.

C'est avec émotion que je vous ai entendu évoquer l'attachement de votre pays à la liberté, et les souffrances qu'il a dû supporter pour la conserver. L'histoire a ainsi permis au peuple luxembourgeois de se forger une personnalité qui assure son unité tout en demeurant ouverte et accueillante. Ses fortes traditions chrétiennes l'y ont aidé en y favorisant l'épanouissement des valeurs spirituelles qui développent le sens de la fraternité humaine.

C'est donc avec joie, Monsieur l'Ambassadeur, que je profite de cette circonstance pour dire mes sentiments d'affection aux citoyens de votre cher pays, et mes encouragements à faire de leur foi

le principe de leur progrès. Dans l'action bien connue du Luxembourg en faveur de la compréhension et de la concorde internationales, je vois la gage de la poursuite des relations harmonieuses existant entre les responsables du bien commun de votre pays et l'Eglise, laquelle oriente vers Dieu l'effort de l'homme.

Dans ces sentiments, je vous prie d'exprimer ma respectueuse estime à leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ainsi qu'au Gouvernement luxembourgeois. J'implore sur eux ainsi que sur tous vos compatriotes les bénédictions du Seigneur, et je suis heureux de vous dire, Monsieur l'Ambassadeur, mes souhaits de cordiale bienvenue, unis à mes vœux les meilleurs pour l'accomplissement de la haute mission que vous inaugurez auprès du Saint-Siège.

*AAS 71 (1979), p. 1537-1538.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol.II, 2 pp. 1412-1413.

L'Attività della Santa Sede 1979 pp. 912-913.

L'Osservatore Romano 16.12.1979 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1980 n.1 p.12.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana